

RÉUSSIR ENSEMBLE

au Pays de Landivisiau

Juillet 2018 - N°9



Le mot de Xavier Caïtucoli

Président Directeur Général
de Direct Énergie

Démarrer le chantier

Après plusieurs années de dialogue, de concertation et d'échanges menés directement avec les habitants du territoire, la Compagnie Électrique de Bretagne (CEB) lancera dans les prochains mois le chantier de la centrale de Landivisiau, afin de garantir sa mise en service le plus rapidement possible.

Tenir les engagements

Désormais purgé de tout recours et validé par la Commission européenne, notre projet entre en effet dans sa phase opérationnelle. Attentive à respecter les 35 engagements qui avaient été définis avec l'ensemble des partenaires du projet, la Compagnie Électrique de Bretagne a ainsi décidé du lancement de la « Conférence des engagements », qui viendra prendre le relais des « Rendez-vous de la concertation » menés depuis 2012.

Garantir les emplois

Consciente du rôle essentiel de la centrale pour la sécurité d'approvisionnement de la Bretagne et des retombées positives qu'elle peut également avoir pour le territoire, la CEB est donc décidée à mener à bien ce projet.

Plus que jamais, nous aurons besoin de votre soutien pour continuer à avancer ensemble, pour réussir ensemble !



SOMMAIRE

ÉDITO	p. 1
EN ROUTE VERS LA CENTRALE	p. 2
LANCEMENT DE LA CONFÉRENCE DES ENGAGEMENTS	p. 4

Ce numéro a été réalisé par la Compagnie Électrique de Bretagne.
13.200 exemplaires. Impression Studio Communica Landivisiau,
Distribution ABC Finances Landivisiau
Crédit : A&T Ouest, Pascal Dutertre et Olivier Drouin

EN ROUTE VERS LA CENTRALE !

Direct Energie rejoint le groupe Total !

« Un acteur majeur dans la production et la fourniture d'électricité »

Le 18 avril dernier, Direct Énergie a accepté avec enthousiasme la proposition de rapprochement avec Total.

En annonçant un objectif de 10 GW de production en 5 ans, Patrick Pouyanné, Président Directeur Général de Total, a en effet confirmé son intention de miser pleinement sur les centrales flexibles pour le développement d'un mix équilibré, en complément des énergies renouvelables. La construction de la centrale de Landivisiau, qui participe directement à cet objectif, constitue donc un axe essentiel de la stratégie du groupe.

Landivisiau, pièce essentielle à la sécurité énergétique

Carte des cycles combinés au gaz au 1^{er} janvier 2017



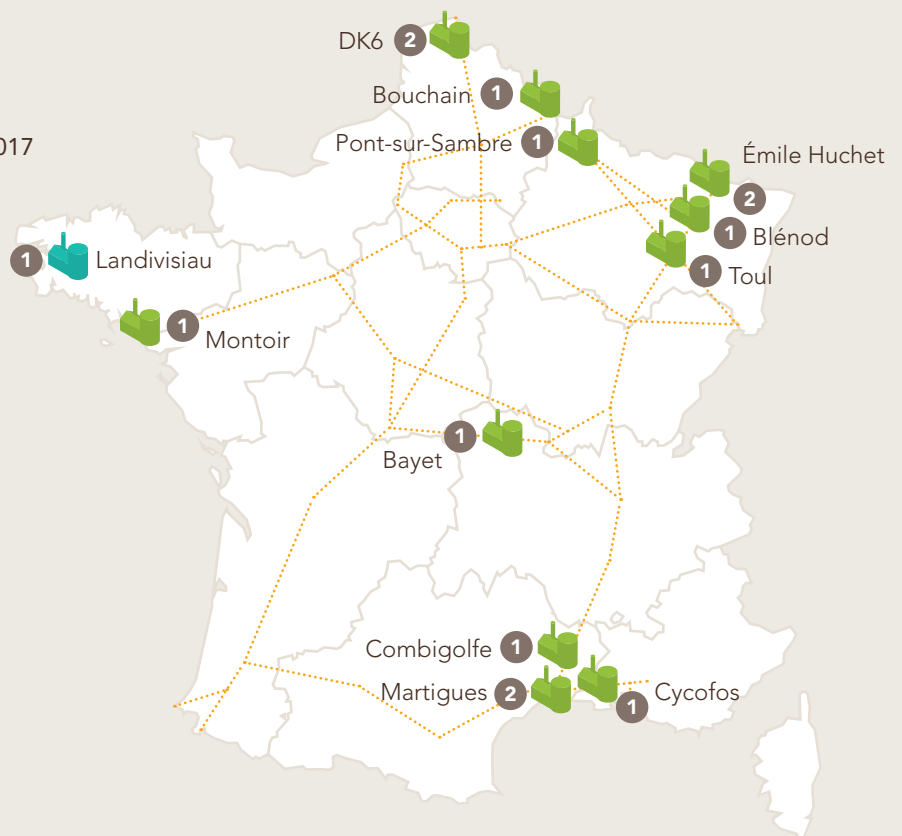
Centrale en service



Centrale en projet ou en construction

1

Nombre de groupe par site



Landivisiau intégré dans la prévision stratégique de RTE

Définissant les conditions de l'équilibre énergétique français jusqu'en 2035, le « Bulletin Prévisionnel » de RTE, gestionnaire de réseau de transport public d'électricité, confirme le rôle des cycles combinés au gaz comme « socle » des différents scénarios prospectifs qu'il établit.

Dans ce cadre, la centrale de Landivisiau sera un actif stratégique du parc de production électrique français, auquel elle contribuera à apporter une flexibilité indispensable et complémentaire au développement des énergies renouvelables.

Les étapes de validation du projet



- Janvier 2013 ● Arrêté ministériel d'exploiter
Recours en appel rejeté en mai 2017
- Septembre 2014 ● Permis de construire
Recours rejeté en juin 2017
- Octobre 2014 ● Commission d'enquête
- Janvier 2015 ● Arrêté de dérogation d'espèces protégées
- Avril 2015 ● Déclaration d'utilité publique RTE
Recours rejeté en juin 2017
- Mai 2015 ● Autorisation d'exploiter ICPE
Recours rejeté en septembre 2017
- Juin 2015 ● Déclaration d'utilité publique GRT Gaz
Recours rejeté en juin 2017
- Mai 2017 ● Décision de la Commission européenne

Un projet d'intérêt général reconnu par l'ensemble des acteurs !



La Commission européenne a reconnu son rôle essentiel pour la sécurité d'approvisionnement de la Bretagne, dans un contexte d'isolement géographique de la région.



Le Tribunal Administratif de Rennes a validé l'intégration écologique et environnementale du projet sur le territoire de Landivisiau, garantissant la fiabilité des études d'impacts réalisées.



« Laurence Claisse, Maire de Landivisiau

« L'implantation de la centrale répond à la fois à un impératif pour la sécurité énergétique de la Bretagne et à une formidable opportunité économique pour le Pays de Landivisiau. Mené dans le cadre d'une large concertation, ce projet essentiel participe directement au développement de notre territoire. »



CONFÉRENCE
DES ENGAGEMENTS

LANCEMENT DE LA CONFÉRENCE DES ENGAGEMENTS

Attentive au respect des 35 engagements élaborés en 2013, la CEB lancera au courant du second semestre 2018 la « Conférence des Engagements », qui permettra d'assurer un suivi de la bonne réalisation du projet industriel de la CEB.

Sous la direction de Xavier Leclercq, nommé médiateur général pour la mise en œuvre du projet, des réunions seront donc organisées pour définir les modalités d'intégration locale du chantier.

Interview de Xavier Leclercq, médiateur général pour la mise en oeuvre du projet



« Ce projet de centrale est une belle opportunité pour notre territoire. »

Pourquoi avez-vous accepté d'être nommé Médiateur général ?

Quand Georges Tigréat, alors Maire de Landivisiau, m'a demandé d'assumer ce rôle, cela a été simple de lui répondre par l'affirmative : je suis convaincu de la nécessité pour la Bretagne de mieux assurer la continuité de sa fourniture d'électricité. Il en va de son développement et de ses emplois. Toute la Bretagne est concernée.

Et il y avait aussi, dans ce projet, toute la légitimité d'un vote très large du Conseil régional en faveur du Pacte électrique breton, qui, tout en insistant sur la mutation nécessaire des sources d'énergie, reconnaît la nécessité de mieux garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité de notre Région. À la suite de ce qui a été fait lors des « Rendez-vous de la concertation », j'ai l'intention de continuer à m'investir dans le suivi du chantier, aux côtés des élus et des autres parties prenantes.

En quoi vont consister les actions qui vont être menées ?

Il s'agit de s'assurer que, jusqu'à la mise en service de la centrale, les engagements pris par Direct Énergie via sa filiale Compagnie Électrique de Bretagne, seront respectés. Ils sont au nombre de 35 et concernent des sujets aussi divers que les retombées économiques, l'emploi local, les partenariats écoles-entreprises, l'environnement etc. Sur tous ces sujets, avec les personnes les plus concernées et les élus, nous ferons le point et ferons connaître notre point de vue à l'opérateur.

L'espace d'information

La CEB rappelle que l'espace d'information dédié au public, situé au 32 rue Joseph Pinvidic à Landivisiau, est ouvert tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.



Des ouvertures exceptionnelles peuvent avoir lieu sur simple demande à l'adresse : contact@landivisiau-lacentrale.com